

DEC112387DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-François Marini, directeur du bureau du CNRS Amérique Latine

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le projet de convention de coopération scientifique entre le Département administratif de la science, la technologie et l'innovation de la République de Colombie et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Jean-François Marini, directeur du Bureau du CNRS Amérique Latine, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de coopération scientifique entre le Département administratif de la science, la technologie et l'innovation de la République de Colombie et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 octobre 2011

Alain Fuchs